



# Mariage

Préparation et célébration de mariage

jeudi 10 septembre 2015, par [Christine](#)

**Vous allez vous marier, soyez les bienvenus !**

**Pour se préparer au mariage, il convient de prendre contact avec la paroisse environ six mois avant le mariage. Ce délai est nécessaire pour assurer une préparation sérieuse des engagements pris dans le sacrement du mariage.**

## L'équipe de préparation et le déroulement des rencontres

La préparation au mariage est assurée par les prêtres de la paroisse et une équipe de 6 couples mariés qui vous accompagnent dans votre cheminement.

Elle comporte trois sortes de réunions :

- ▶ quatre ou cinq rencontres avec le prêtre ou le diacre qui coordonne votre préparation
- ▶ deux soirées et un dimanche matin avec les autres fiancés de la paroisse autour de thèmes comme la communication dans le couple, la prière, le pardon, la transmission de la foi
- ▶ une rencontre autour d'un dessert avec un couple marié

## Deux sessions sont proposées chaque année :

(salle 'Cana', rez-de-chaussée, 1 rue de Candolle)

- 1ère session (en 2016) :
  - le mercredi 16 novembre, de 20h45 à 22h45
  - le mercredi 30 novembre, de 20h45 à 22h45
  - et le dimanche 27 novembre, de 9h15 à 14h.
- 2ème session (en 2017) :
  - le mercredi 8 mars, de 20h45 à 22h45
    - le mercredi 22 mars, de 20h45 à 22h45
    - et le dimanche 26 mars, de 9h15 à 14h.
- Rencontre et déjeuner le 16 octobre à 11h pour les **nouveaux mariés** .

## A qui s'adresse cette préparation ?

Pour célébrer un mariage à Saint-Médard, il est nécessaire d'habiter le territoire paroissial.

Si la célébration doit avoir lieu en province, il est impératif de prendre contact avec la paroisse du lieu de votre mariage avant de commencer la préparation afin de s'assurer que la célébration pourra bien avoir lieu le jour et à l'endroit demandé et qu'un prêtre pourra se rendre disponible pour présider à ce mariage.

### Questions pratiques

---

#### **P.-S.**

#### **Prendre contact**

dans l'église au bureau d'accueil en entrant à gauche

- de 10h à 12h et de 15h à 18h45 du mardi au vendredi
- de 10h15 à 12h et de 15h à 18h le samedi
- Tél. : 01 44 08 87 00
- [Envoyer un e-mail à la paroisse](#)